

Vik en liquidation : 19 salariés licenciés

Après un litige lié à la construction d'éoliennes en 2005, l'entreprise Vik, à Carentan dans la Manche, est en liquidation.

La société Vik, spécialisée dans le gros œuvre et génie civil, installée à Carentan, vient de fermer ses portes. Les 19 salariés ont été licenciés. La raison de cette faillite ? Pour le liquidateur, M^e Gireaudeau, il n'y a pas de doute : **« Tout est parti d'un litige autour de la construction d'un socle d'une éolienne. »**

L'affaire remonte à l'été 2005. Le litige oppose le gérant d'une ferme éolienne de Méautis-Auvers à la société carentanaise. La fondation réalisée par Vik construction et devant supporter le mat d'une des quatre éoliennes comporterait un défaut. Discussions, expertises... Le 24 août 2005, Vik construction, qui

employait alors une trentaine de personnes, dépose son bilan. Puis elle est placée en redressement judiciaire.

Un an plus tard, la justice n'a pas encore tranché. Mais pendant ce temps, **« les fonds sont bloqués. Nous n'avons pas été payés pour ces travaux. Cela représente un manque à gagner de 270 000 €, précise Serge Hébert, le patron de l'entreprise. Si la justice nous donne raison, nous récupérerons cet argent, en plus de dommages et intérêts... Mais ce sera trop tard, l'entreprise a déjà coulé. »** Une nouvelle expertise doit pourtant avoir lieu en septembre prochain.

Le tribunal de commerce de Coutances a d'ores et déjà prononcé la liquidation de l'entreprise, le 13 juin dernier. Les employés ont été licenciés au début de l'été. Mais Serge Hébert assure qu'ils ont déjà retrouvé un emploi. **« Avant le chantier des éoliennes, notre carnet de commandes était rempli pour les sept mois suivants: le potentiel était là. Nous avons perdu de l'argent et la confiance des fournisseurs »,** regrette le patron, 46 ans. L'entreprise était installée depuis deux ans à Carentan. Les bâtiments et le matériel seront vendus à l'automne.

Élodie HERGOUALCH.